



COMMUNIQUE DE PRESSE

Sécurité routière et éducation routière doivent rester au ministère en charge de l'écologie et des transports !

Que le ministre de l'intérieur en ait marre de passer pour un homme essentiellement répressif, c'est possible !

Qu'il souhaite parler d'autres choses, ça peut se comprendre !

Ce ne sont pas, en tout cas, de bonnes raisons pour décider de déplacer les politiques de la direction de la sécurité et de la circulation routière sous son aile...

Le travail effectué depuis de nombreuses années par les services en charge de la circulation et de la sécurité routière avec ceux des transports et des infrastructures se trouverait, de cette façon, remis en cause.

La sécurité routière, l'éducation routière sont des sujets éminemment sensibles qui s'inscrivent dans de réelles politiques de prévention. Les déplacer au ministère de l'Intérieur ? c'est manifestement les habiller d'un aspect essentiellement répressif.

Va t-on demander aux inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière de faire du chiffre ?

La CFDT Ecologie et Equipement dénonce ce projet qui porte en germe une remise en cause du caractère interministériel de ces politiques. Elle appelle à la raison pour assurer l'inscription durable de ces politiques interministérielles dans le paysage du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

Le Secrétaire Général de l'USEE CFDT

Hubert LEBRETON